

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 11 mai 1925.)

Le Conseil fédéral a alloué au canton de Berne une subvention de fr. 79 540 au maximum pour l'exécution de travaux de défense et de reboisement dans le bassin de réception du Wetterbach, près de Kandersteg (devis: fr. 130 000).

Sur la base des actes de concession qu'elle a présentés sur son exploitation en Suisse, la « London & Provincial Marine and General Insurance Company Limited » à Londres est autorisée à exploiter l'assurance-transport.

Le Conseil fédéral a alloué au canton de Berne une subvention de 25% des frais d'assainissement aux lieux dits « Burgerland, Bimmer et Stierenmatte », commune de Jegenstorf (devis: fr. 80 000; maximum: fr. 20 000).

L'ordonnance sur les forêts privées non protectrices, édictée par le canton de Zurich en date du 23 avril 1925, est approuvée.

Le Conseil fédéral a approuvé la modification apportée le 2 avril 1925 à l'ordonnance du canton d'Unterwald-le-Haut pour l'exécution de la loi fédérale sur les mesures à prendre contre les épizooties, du 13 juin 1917.

(Du 15 mai 1925.)

Ensuite du décès de M. le Dr. Müller et de la démission de M. Grieshaber, ancien conseiller national, M. Hans *von Matt*, conseiller national, à Stans, et M. Walter *Schneider*, directeur de l'école ménagère et d'agriculture à Schwand près de Münsingen, sont nommés délégués du Conseil fédéral dans la commission de surveillance du « Pestalozziheim Neuhof » près de Birr. M. le *prof. Dr. Bovet*, directeur de l'institut J. J. Rousseau à Genève, est confirmé comme délégué du Conseil fédéral dans cette commission pour une nouvelle période administrative de trois ans du 1^{er} mai 1925 au 30 avril 1928.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1925
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	20
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	20.05.1925
Date	
Data	
Seite	483-483
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 307

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.